

ÉTAPE 2 Sélectionnez un assureur généreux en phase d'épargne comme lors de la rente

Pour être sûr de décrocher la meilleure rente possible, souscrire le placement adapté à vos besoins et votre profil fiscal ne suffit pas. Encore faut-il tomber sur un assureur qui gèrera votre épargne au mieux de vos intérêts. A surveiller de près: le rendement auquel il fera fructifier votre argent durant la phase d'épargne, et, au moins aussi important, le taux de revalorisation qui sera appliqué chaque année à la rente servie. Car il ne faut pas oublier que le capital converti en rente continue de travailler sur les marchés. Enfin, les niveaux de frais prélevés au cours de ces deux étapes doivent faire l'objet d'un examen minutieux: en cas d'abus, ils peuvent grignoter le rendement affiché de 5 à 6%.

Méfiez-vous des assureurs qui facturent en douce la conversion du capital

Au moins 4,80% chez Allianz, 4,95% au Gan, 5% chez Aviva ou la CNP... Que ce soit sur leur Perp, leur assurance vie ou leur Madelin, les grandes compagnies appliquent souvent des frais d'entrée massues! D'autres préfèrent prélever discrètement une partie de l'épargne du client

lors de la conversion du capital en rente, à l'image du Groupe Monceau (1% de ponction) ou de La Banque postale (2%). A éviter, évidemment, car c'est autant de rente en moins. Pour faire votre choix, référez-vous à nos tableaux: non seulement aucun des produits y figurant ne facturent la conversion du capital, mais la plupart affichent des frais modiques (ou aisément négociables). Voire pas de frais du tout, comme pour l'assurance vie de LinXea ou le contrat Madelin d'Altaprofits.

Vérifiez que les rentiers sont aussi bien traités que les autres clients

C'est une bonne nouvelle pour le futur retraité: la rente ne reste jamais au niveau fixé au départ. L'assureur réévalue la somme tous les ans, en fonction de ses profits (coupons d'obligations, plus-values d'actions...), avec comme principe, jusqu'ici respecté, de l'augmenter au moins du taux de l'inflation. Ces gains doivent toutefois être partagés avec les clients classiques, encore en phase de constitution de leur épargne. Ces derniers étant plus intéressants, il est tentant pour un assureur de les favoriser.

Suite page 126 ▶



Ne vous laissez pas avoir: certaines options de rente, censées protéger les héritiers en cas de décès prématuré, sont facturées à un prix exorbitant

Grégory Lecler, gérant du cabinet de gestion de patrimoine Prudentia

NOTRE SÉLECTION DE BONS CONTRATS DE RENTE ISSUS D'ASSURANCES VIE

Assureur (contrat conseillé)	Caractéristiques du contrat conseillé à la souscription		Frais annuels de gestion sur la rente versée	Revalorisation de la rente (2) en 2010 (sur 5 ans)	L'avis de Capital
	Rend. 2010 (1) (sur 5 ans)	Frais d'entrée (de gestion)			
LinXea-Suravenir (LinxeAvenir)	4,10% (aucun) (3)	0% (0,60%)	3%	4,10% (aucune) (3)	Excellent choix: ce contrat sans frais d'entrée, créé en 2007, a revalorisé la rente de plus de 4% chaque année.
Fapès-Allianz (Ep. Retraite 2 Plus)	4% (23,44%)	2% (0,36%)	3%	3,75% (22,47%)	Un contrat aussi performant en phase d'épargne que durant le service de la rente (trois taux techniques en option).
Le Conservateur (Arep. Multisupport)	4% (25,45%)	3,5% (0,96%)	3%	3,50% (22,49%)	Des frais élevés, que l'assureur compense en servant de gros rendements, pour les épargnants comme pour les rentiers.
Agipi-Axa (Cler)	3,70% (22,34%)	4,85% (0,80%)	20 euros maximum	3% (18,71%)	Atout majeur: des frais de gestion ultralégers en phase de rente. Mais les frais d'entrée doivent être négociés.
SwissLife (Référence Retraite)	3,20% (22,73%)	4,75% (0,65%)	3%	2,80% (19,57%)	Avantage de ce contrat, au rendement en retrait en 2010: il garantit gratuitement la table de mortalité à l'entrée.

(1) Rendement du fonds en euros sans risque, net de frais de gestion. (2) Taux technique inclus de 2%, sauf Agipi-Axa, à 1,5%. (3) Contrat créé en 2007.